

Le fruitier infidèle

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **83 (1956)**

Heft 1

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-229959>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Fruitier infidèle

Entre Grimentz et Vercovin, il y avait anciennement un alpage appelé « Lona », qui appartenait à des allodiateurs d'Anniviers et de Vercovin. Lors de l'élection des employés de la montagne, un pâtre ayant réussi par ses promesses à corrompre le suffrage d'un certain nombre d'allodiateurs, fut nommé « maître fruitier ». — Quand vint l'époque du partage du fruit¹, pour récompenser ceux qui l'avaient ainsi favorisé, il leur fit une part plus forte au détriment de la généralité des allodiateurs, après avoir préalablement détourné à son profit une portion non moins grosse des produits de la montagne.

Comme il était soutenu par ses complices, il continua ses fraudes jusqu'à sa mort. Par la suite, ce pâturage fut peu à peu abandonné, ainsi que beaucoup d'autres, en raison de son aridité. Les montagnes, comme on le sait, diminuent de valeur à cause du déboisement des forêts.

Le vendredi des Quatre-Temps d'automne, un chasseur de chamois s'étant aventuré dans les ravins qui dominent le lac de Zemp, fut surpris d'y trouver un pâtre portant un costume très ancien, qu'il aborda en lui disant :

« Loué soit Jésus-Christ. »

Le pâtre lui répondit :

— *Dieu est juste*², — à quoi le chasseur comprit qu'il avait affaire à un revenant...

Mais tout aussitôt, l'autre reprit :

— Je suis un tel, mort il y a trois cents ans, et depuis ce temps le Bon Dieu m'accorde de venir annuellement, en ce jour consacré à la prière pour

les défauts, demander aux vivants de réparer les injustices que j'ai commises au préjudice des allodiateurs d'un alpage qui existait ici. Je suis condamné à *fruiter*³, sans trêve ni repos, avec l'eau du glacier jusqu'à ce que j'arrive à faire du fromage. Vous qui avez prié ce matin pour les âmes abandonnées et pour lesquelles on ne prie pas, vous m'avez obtenu la faveur de parler à un vivant... Je vous en conjure, allez au village et faites des aumônes pour qu'au moins je ne sois pas obligé de fruiter en hiver...

Le chasseur fit ce que le mort lui demandait, et comme d'année en année les eaux de la Navizance se font moins blanches, on a reconnu par là qu'à mesure que les injustices du malheureux pâtre se réparaient, il travaillait moins.

¹ Produit des troupeaux, beurre, fromage, etc.

² Réponse ordinaire des morts au salut qu'on leur adresse.

³ Faire le fromage.

Depuis six générations
les bons Vaudois

fument

GRANDSON

4/3 légers

4/3 forts

VAUTIER FRÈRES & Cie 1832

